

Strasbourg, le 3 avril 2013
[files20f_2013.doc]

T-PVS/Files (2013) 20

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
33^e réunion

Strasbourg, 3-6 décembre 2013

Plainte en attente

**IMPACTS ECOLOGIQUES D'UN CENTRE
TOURISTIQUE A SAÏDIA
(MAROC)**

RAPPORT DU GOUVERNEMENT

*Document établi par
le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Royaume du Maroc*

IMPACTS ECOLOGIQUES D'UN CENTRE TOURISTIQUE A SAÏDIA (MAROC)

En réponse à votre message relatif au dossier concernant le projet de développement touristique à Saïdia, permettez-moi de vous rappeler que ce Département a toujours transmis les informations sollicitées par le bureau et que la plupart des recommandations de la Mission Consultative Ramsar, qui a eu lieu du 12 au 16 octobre 2010, ont été déjà mises en place et fonctionnent, d'autres sont programmées, notamment la mise en place d'un statut de protection du site, dès la publication des textes d'application de la loi sur les aires protégées.

A ce propos, les services concernés de ce Haut Commissariat ne ménagent aucun effort pour associer tous les partenaires et partager avec eux la perception des problématiques de conservation pour traduire toutes les recommandations de la Mission en actions concrètes.

Le Secrétariat de la Convention Ramsar suit également l'évolution de la situation du site jugée prometteuse.

Toutefois, nous regrettons que des informations sans fondement scientifique, et concernant une problématique dépassée, puissent nourrir auprès de la convention de Berne des inquiétudes injustifiées et la pousse à garder en attente une fausse plainte.

Nous espérons que notre collaboration avec la convention de Berne s'oriente dans l'avenir vers des activités constructives et crédibles.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées

Mohammed RIBI

Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles

Direction de la Lutte Contre la Désertification et la Protection de la Nature

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification